FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 22-nov.-2021 **Date de révision** 28-avr.-2025 **Numéro de révision** 5

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit
Nom du produit TEX FLEX

Autres moyens d'identification
Code du produit 105850
UN number or ID number UN3267
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation
Utilisation recommandée Agent nettoyant.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant
Rochester Midland Corporation
155 Paragon Drive
Rochester, New York 14624 USA
(585) 336-2200

Importateur
Rochester Midland Canada Corporation
2470 Milltower Court
Mississauga, ON L5N 7W5
Canada
905-619-6738

Numéro d'appel d'urgence
Emergency Telephone INFOTRAC: 1-800-535-5053
OUTSIDE U.S.: +1-352-323-3500
CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire
Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)
Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le règlement sur les produits dangereux WHMIS 2015.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Danger

Mentions de danger
Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Peut être corrosif pour les métaux



Aspect Clear, blue **Physical state** Liquide **Odeur** légère odeur

Conseils de prudence - Prévention
Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols
Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
Porter des gants/vêtements de protection et une protection des yeux/du visage
Conserver uniquement dans son emballage d'origine

Conseils de prudence - Réponse
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
IF SWALLOWED: Rinse mouth. Do NOT induce vomiting

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Conseils de prudence - Entreposage
Garder sous clef
Conserver dans un contenant résistant à la corrosion avec une doublure intérieure résistante

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)
Aucun renseignement disponible
Autres informations
• Harmful to aquatic life
Unknown acute toxicity 14.4 % of the mixture consists of ingredient(s) of unknown toxicity

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Chemical name	No. CAS	Weight-%	SECRET DE COMMERCE
Diethylene glycol butyl ether	112-34-5	1 - 5	*
Tetrapotassium pyrophosphate	7320-34-5	1 - 5	*
Monoethanolamine	141-43-5	1 - 5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description of first aid measures

Conseils généraux Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec les yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés
Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Attention: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors d'un incendie peut se avérer inefficace.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers
Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Porter un équipement de protection individuelle adéquat, voir Section 8, Contrôle de l'exposition / protection individuelle.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer pour contenir. Ramasser avec un matériau absorbant. Mettez dans un récipient approprié pour l'élimination.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Liquide alcalin. Laver à fond après manutention.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Acides.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Chemical name	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Diethylene glycol butyl ether 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor	no aplicable	-
Monoethanolamine 141-43-5	STEL: 6 ppm TWA: 3 ppm	(vacated) STEL: 6 ppm (vacated) STEL: 15 mg/m³ (vacated) TWA: 3 ppm (vacated) TWA: 8 mg/m³ TWA: 3 ppm TWA: 6 mg/m³	30 ppm

Contrôles techniques appropriés

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes et un écran facial sont recommandés pour minimiser le contact avec les yeux.

Protection de la peau et du corps Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de ce produit pour déterminer le niveau des ÉPI requis qui est compatible avec l'utilisation sécuritaire de ce produit. Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau.

PROTECTION RESPIRATOIRE En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Physical state	Liquide		
Aspect	Clear, blue	**Odeur**	légère odeur
Couleur	bleu	**Seuil olfactif**	Aucun renseignement

disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	12.0	+/- 0,5
Point de fusion/Point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	-	Aucun jusqu'à l'ébullition.
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité	1.053 - 1.073	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Hyphen	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

Other information

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
COV (EPA METH.24) (G / L):	20
Densité	8.85 lbs/gal (1.06 kg/l)
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity
Aucune donnée disponible

Stabilité chimique
Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibility of hazardous reactions
Aucun dans des conditions normales de traitement.

CONDITIONS À ÉVITER
Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles
Acides.

Hazardous decomposition products
Oxydes de Carbone. Oxydes d'Azote.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Inhalation Provoque des brûlures.

Contact avec les yeux Gravement irritant pour les yeux. Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.

Contact avec la peau Irritant pour la peau. Provoque des brûlures.

Ingestion Provoque des brûlures.

Chemical name	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Diethylene glycol butyl ether 112-34-5	= 3384 mg/kg (Rat)	= 2700 mg/kg (Rabbit)	-
Tetrapotassium pyrophosphate 7320-34-5	=2000 mg/kg (Mouse)	-	-
Monoethanolamine 141-43-5	= 1720 mg/kg (Rat)	= 1 mL/kg (Rabbit)	-

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Unknown acute toxicity 14.4 % of the mixture consists of ingredient(s) of unknown toxicity
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH
ETAmél (orale) 20802 mg/kg
ETAmél (cutané) 26828 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 67.6 mg/l

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

0 % of the mixture consists of component(s) of unknown hazards to the aquatic environment

Chemical name	Algae/aquatic plants	Fish	Crustacea
Diethylene glycol butyl ether 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Tetrapotassium pyrophosphate 7320-34-5	-	100: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	100: 48 h water flea mg/L EC50
Monoethanolamine 141-43-5	15: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	300 - 1000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 3684: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static 227: 96 h Pimephales	65: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

		promelas mg/L LC50 flow-through 200: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 114 - 196: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	

Persistance et dégradabilité
Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation
Aucun renseignement disponible.

Chemical name	Coefficient de partage
Monoethanolamine 141-43-5	-1.91

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Regulated

- **UN number or ID number** UN3267
- **Nom officiel d'expédition** CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S.
- **Transport hazard class(es)** 8
- **Packing group** II
- **Dispositions particulières** B2, IB2, T11, TP2, TP27
- **Désignation** UN3267, CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (Monoethanolamine), 8, II
- **Numéro du guide des mesures d'urgence** 153

TMD
Regulated

- **UN number or ID number** UN3267
- **UN proper shipping name** CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S.
- **Transport hazard class(es)** 8
- **Packing group** II
- **Désignation** UN3267, CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (Monoethanolamine), 8, II

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA:	Est conforme à (aux)
LIS /	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Ne est pas conforme
ENCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Chemical name	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Diethylene glycol butyl ether - 112-34-5	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Acute health hazard	Oui
Danger pour la santé chroniques	Non
Fire hazard	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Reactive Hazard	Oui

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Chemical name	nouveau droit de maillot de savoir	droit de savoir	pennsylvania derecho a saber
Diethylene glycol butyl ether 112-34-5			Listed

Monoethanolamine 141-43-5	Listed	Listed	Listed

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA

Risques pour la santé 3

Flammability 0

Instabilité 0

Special hazards -

HMIS

Risques pour la santé 3

Flammability 0

Dangers physiques 0

Protection individuelle D

Date d'émission 22-nov.-2021

Date de révision 28-avr.-2025

Note de révision

Révisé la classification de transport à la section 14.

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiches de données de sécurité sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

***** FIN DE FDS *****